



nandy infos

Avril - Mai 2008

n°154



Dossier :

Votre nouveau conseil municipal

p.9

**Maison de la Nature
et de la Pêche**

p.15

Prévention
Produits ménagers = danger

p.17

Rencontre avec
Grégory Combet,
« Artiste graffeur »

Notez bien...

De nouveaux services sur Nandy...



Création d'un cabinet d'infirmier

Un nouveau cabinet de soins infirmiers a ouvert ses portes à Nandy depuis novembre dernier.

M^{me} Taboureau et M^{me} Moya vous accueillent : 20 allée des Coulemelles, du lundi au vendredi, de 14h00 à 16h00. Pour tout autre Rendez-Vous, appelez le 01.64.10.79.60 ou le 06.60.66.96.10.



« L'île Bien-être et beauté » devient « Nully's Beauté »

Le Salon d'esthétique vous accueille à la Ferme de Nandy, 1 rue d'Arqueil. Epilations et soins

corporels. Ouvert les lundis, mardis, vendredis et samedis, de 9h30 à 19h00, et les mercredis de 8h30 à 13h30, avec ou sans Rendez-Vous. **Tél.** : 01.64.37.24.29 ou 06.82.97.62.07.

Nouvelle association



« Dynamo Sénart »

Association de défense des usagers de la bicyclette sur Sénart et ses environs (affiliée à la Fubicy) 210 rue de Liège 77550 MOISSY-CRAMAYEL **Mél.** : dynal@free.fr **Site** : <http://dynamosenart.blogspot.com>



Nouvelle agence MACIF

La Macif a ouvert depuis le 29 février une

nouvelle agence dans la zone d'activités du château d'eau à

Moissy-Cramayel, 635 avenue Blaise Pascal (le long de la Nationale 6 à proximité de Carré Sénart). L'agence vous accueille : Lundi, mercredi, jeudi et vendredi, de 9h à 13h et de 14h à 18h. Mardi, de 10h à 13h et de 14h à 18h.

Services aux familles



Accueils périscolaires

Depuis le 7 janvier, les accueils périscolaires au sein de

chacun des groupes scolaires accueillent vos enfants plus tôt le matin, dès 7h15, et les gardent plus tard le soir, jusqu'à 18h45.

Contact : 01.60.63.07.99 **Mél.** : centreloisirs@nandy.fr

« La balle au bond »

Vous êtes à la recherche d'un emploi dans le secteur de la petite enfance ? « La Balle au bond » peut vous aider à devenir assistante maternelle ou intervenante à domicile, en vous accompagnant dans les démarches à effectuer et vous proposer des missions.

Contactez Odile Rouffignac **Tél.** : 01.64.13.52.74

Mél. : o.rouffignac@senart-developpement.fr

Site : www.maison-emploi-senart.fr (rubrique : « je cherche un emploi sur Sénart »).



Partage 77

Pour tous vos petits travaux ou grands travaux d'entretien intérieur et extérieur*, nettoyage, entretien de votre jardin, ménage de printemps, pensez à contacter Partage 77. L'association met ses salariés à votre disposition.

Tél. : 01.60.18.80.69

Mél. : partage77.senart@neuf.fr Le Réal - 566 avenue André Ampère - Zone d'activité - 77550 Moissy-Cramayel

* Certaines prestations sont déductibles à 50% de vos impôts

Carnet

Sont arrivés :

21 Octobre 2007 : Cylia LOUDAC
02 Novembre 2007 : Ylann SINAMAL
02 Novembre 2007 : Maxence NAPIERALA
07 Novembre 2007 : Nadir ABHIR
08 Novembre 2007 : Maximilien BANAS
08 Novembre 2007 : Channel CATTIER
26 Novembre 2007 : Lucie NOTIN
30 Novembre 2007 : Romane CHAUVEAU
14 Décembre 2007 : Ludyvine PONNELLE
19 Décembre 2007 : Anne-Marie TSHIANANGA
26 Décembre 2007 : Hugo BALEWICZ
27 Décembre 2007 : Madické GAYE
02 Janvier 2008 : Léna LE PORS--QUÉRÉ
03 Janvier 2008 : Lukmane KADDAR
03 Janvier 2008 : Louis DE ROËCK
04 Janvier 2008 : Maxime SELIGOUR
06 Janvier 2008 : Joris LAINNÉ
10 Janvier 2008 : Léa FAFFAILLE
25 Janvier 2008 : Maryam DIAKITE
26 Janvier 2008 : Alicia JOLY
26 Janvier 2008 : Simon-Pierre DIAKUMPUNA
31 Janvier 2008 : Émeline CHAINAY
04 Février 2008 : Jules GOUVERNEUR
10 Février 2008 : Lou LAGIN
18 Février 2008 : Nathan CHRISTINA
23 Février 2008 : Ali SYED
28 Février 2008 : Amine BEL RHALLAB
22 Mars 2008 : Adam TAYOUDJ

Se sont unis :

17 Novembre 2007 : Mario LUNDI et Mülène LEMORIN
01 Décembre 2007 : Romain LEBLANC et Sophie EYMARD
15 Décembre 2007 : Yasser ABOUBACAR et Naïma SOILIH

Nous ont quitté :

31 Octobre 2007 : Léontine BUGÉ veuve MONTEIL
07 Novembre 2007 : Youcef BENSEDIK
26 Décembre 2007 : Eveline TARDIVON
02 Janvier 2008 : Danièle MARCHAND épouse LECHARTIER
27 Janvier 2008 : Bernard AÏNAMA
28 Janvier 2008 : Marcel WIÉDERLÉ
18 Février 2008 : Boujemaa AZZABI
11 Mars 2008 : Gérard LHOMME
13 Mars 2008 : Jacques PAULUS

Danièle LECHARTIER nous a quittés...



Danièle était rentrée au service de la Ville et de ses habitants comme assistante maternelle le 19 avril 1989. Cette nounou si discrète, calme, sereine, dévouée, compétente et d'une grande valeur nous a quitté beaucoup trop vite et manque déjà à tous. La ville renouvelle ses sincères condoléances et tous ses encouragements à ses proches, son mari et ses deux garçons.

Hommage à Gérard LHOMME



Gérard LHOMME nous a quittés le 11 mars 2008. Simple, modeste, chaleureux, il a fait partie du Conseil municipal de Nandy de 1989 à 1995, et a toujours continué depuis à participer à la vie municipale. Il a notamment créé le Moto-club de Nandy qui depuis n'a cessé de se développer et de rayonner. Nous gardons tous le souvenir de cet homme courageux, bienveillant et gai, et nous transmettons à ses 3 filles et à sa femme Françoise, toutes nos sincères condoléances.

Edito

Le 9 mars, vous avez largement renouvelé votre confiance à la liste « Nandy Vitalité » et je vous en remercie.

Je tiens au nom de la Ville de Nandy à saluer le travail remarquable fourni par tous les conseillers municipaux sortants pendant sept années. Par une présence active et par une action toujours unitaire, ils ont su agir efficacement pour Nandy.

Je regrette sincèrement l'absence pour la première fois de liste concurrente pour permettre au conseil l'expression de toutes les sensibilités. Mais je vous assure de ma détermination à continuer à être au service de tous les nandéens et nandéennes, à la tête d'une équipe renouvelée, rajeunie, très diverse, dynamique et tolérante.

Nous allons ensemble écrire une nouvelle page de l'histoire de Nandy en agissant pour le développement harmonieux de notre cité et pour l'épanouissement personnel de chacun.

Le budget 2008 voté sans augmentation des impôts et sans emprunt va permettre d'ouvrir de nouveaux services : le point information familles, des cours d'alphabétisation, de nouvelles activités pour les jeunes, l'extension de « Jardins d'Été » jusqu'à la mi-août, et un programme conséquent d'investissement.

Le printemps arrive avec aussi son cortège de belles manifestations sportives et culturelles soutenues par la Ville de Nandy. Je sais que vous serez nombreux à tous ces beaux rendez-vous festifs et fraternels.



Le Maire,
René RÉTHORÉ

02 Carnet Infos pratiques

03 Edito

04 Vous y étiez... côté culture

- Rock et variations de danse contemporaine...
- Vos talents exposés et admirés !
- Rencontre avec l'écrivain Michel Honaker
- Un loto pour partir en classe éco... logique !
- Les couleurs du Carnaval de la crèche
- Chantier environnement : les jeunes à la tâche !
- Festival de loisirs...
- Des mots, des photos et des parcours de femmes
- Nandy - Dietzenbach : 20 ans déjà !
- Poèmes rien que pour vous...
- Un thé ou préférez-vous danser ?!

...côté Sport

- Ils sont champions d'Europe de Jiu Jitsu...
- Tournoi Futsal poussins et benjamins ...
- L'école de Basket de Sénart-Nandy en ouverture de la coupe d'Europe de handbasket
- La truite dans le collimateur des pêcheurs !
- 3 billes, 5 quilles et une image...

08 La mairie vous informe

- Danièle Masson, nouvelle directrice du Centre social
- Les accueils périscolaires élargissent leur amplitude horaire d'accueil
- Cantonales : les résultats
- Subventions 2008 aux associations
- Maison de la Nature et de la Pêche : tout un programme !
- Environnement : Rappels

10 Dossier

- Votre nouveau conseil municipal

14 Associations

- Mauritanie : un jumelage au service de l'éducation et du développement économique
- Associations cherchent adhérents et présidents !

15 Prévention

- Produits ménagers = danger

16 Découvrez...

- Jeux et sites internet pour tous les âges

17 Rencontre...

- Grégory Combet, « Artiste graffeur »

18 Agenda

- Avril - Mai 2008

Directeur de la Publication : René Réthoré
Rédaction : Gaëlle Gouchet - Mairie de Nandy
Création et mise en pages : Pigment 01 60 74 33 84
Photogravure impression : Imprimerie Publi-Express
Dépôt légal : Avril 2008 - 2300 ex.

côté culture...



Rencontre avec l'écrivain Michel Honaker

Edité depuis l'âge de 19 ans, il est l'auteur de plus d'une centaine d'ouvrages, traduits dans une douzaine de langues. Le 31 janvier, Michel Honaker est venu rencontrer les élèves de 4^{ème} du collège Robert Buron à la bibliothèque Marguerite Yourcenar. Ayant étudié un ouvrage policier (« Croisière en meurtre majeur ») et un roman fantastique (« Transgenic World »), les élèves ont pu questionner à loisir l'écrivain venu partager sa passion.



Rock et variations de danse contemporaine...

Proposé à Nandy par la Scène nationale de Sénart, le spectacle du chorégraphe Jean-Claude Gallotta en a étonné plus d'un le 19 janvier. Le public a été pris à témoin puis à contribution de cette rencontre improbable du rock et de la danse contemporaine... pour le plus bel effet !



Vos talents exposés et admirés !

Durant 15 jours, du 19 janvier au 4 février, l'espace Atout âge du Centre social a proposé aux nandéens d'exposer au public leurs réalisations. Qu'elles soient picturales, littéraires, photographiques, poétiques ou le fruit d'une passion pour la collection, toutes les formes d'expression étaient invitées à s'exposer au regard de l'autre. Jamais évidente pour les « talentueux exposants », la démarche attire des réalisations de plus en plus diversifiées et séduit un public grandissant. Un clin d'œil aux peintures de Grégory (lire p. 17).

Poèmes rien que pour vous...

Dans le cadre du printemps des poètes, la bibliothèque Marguerite Yourcenar accueillait le 15 mars la conteuse et comédienne Sabine Richard. Peut-être l'avez-vous rencontrée, au détour d'un rayonnage, vous proposant de piocher dans son panier, un poème à vous seul destiné ?!



Un loto pour partir en classe éco-logique !

Nous en parlions dans le précédent Nandy Infos, l'école des Bois travaille depuis la rentrée avec les élèves de CM1 et CM2 sur différents ateliers en lien avec la nature et notre environnement. L'idée ? Faire prendre conscience aux enfants de la richesse de notre environnement et de l'intérêt que nous avons tous à le respecter et à le protéger, mais aussi encourager chez les enfants un vrai comportement écocitoyen. Faisant suite à ce programme, le loto proposé par l'école et les parents d'élèves le 1^{er} février à la Bergerie a rencontré un vif succès permettant ainsi de participer au financement de la classe découverte qui partira à Arzal (Morbihan) en avril prochain.



Chantier environnement : les jeunes à la tâche !

En période de vacances scolaires, la ville propose à un petit groupe de jeunes de 14 à 17 ans de participer à des travaux de nettoyage et d'entretien en contrepartie d'une « Bourse Initiative ». Au programme des 7 jeunes travailleurs : nettoyage et dés-

herbage autour du stade et de l'allée qui relie le collège à l'étang du Planta, et nettoyage du petit bois entre le stade et la D50. Le labeur, mené par demi-journées sur toute la semaine, a évidemment été ponctué des indispensables petits déj' d'Atout âge pour mieux tenir la cadence ! Un repas à l'école des Bois et la remise officielle d'une attestation de travail par le maire adjoint aux travaux ont clôturé la rude aventure. Merci à eux !



Les couleurs du Carnaval de la crèche

Est-il encore besoin de commenter le carnaval des enfants de la crèche qui avait lieu le 15 février ?! Inutile aussi de sous-titrer les sourires et les yeux émerveillés ! Regardez...



Des mots, des photos et des parcours de femmes

A l'occasion de la journée de la femme, l'espace Atout âge proposait, du 10 au 14 mars, toute une exposition et une rencontre sur le thème des « Parcours de femmes ». Réalisée avec le concours de Bernadette Cargino, infirmière et bénévole de l'Unicef, l'exposition retraçait toutes les campagnes d'information et de prévention menées en France et dans le monde par l'Unicef. Pour mieux comprendre, un débat était également proposé aux adolescents, ainsi qu'une « matinée rencontre » tout public sur le thème de l'éducation des filles.

côté culture...



Nandy- Dietzenbach : 20 ans déjà !

Les élèves de 3^{ème} du collège Robert Buron recevaient du 11 au 20 mars dernier, leurs homologues venus de Dietzenbach. Ces sincères relations d'amitié et d'échange entre les deux Villes ont été initiées il y a 20 ans déjà par Laurent Bornert, professeur d'Allemand à Nandy, et sa collègue Allemande, M^{me} Fischer, professeure de français à Dietzenbach. Tous les élèves étaient reçus jeudi 13 mars en mairie autour d'un pot. Et pour faire oublier le temps trop gris et prolonger le souvenir nandéen, un petit présent de bienvenue était remis à chacun !



Festival de loisirs...

Qu'il s'agisse du mercredi ou des vacances, difficile de choisir parmi tous les grands moments qui ont marqué les mercredis et vacances de vos enfants au Centre de loisirs. Depuis la galette des rois en janvier, la sortie au cirque, ou encore les concours de déguisements allant de la princesse aux animaux, les vacances de février ont été plutôt très occupées et remplies de douceurs en tous genres. La preuve en images !



Un thé ou préférez-vous danser ?!

Après avoir voté, préférez-vous prendre le thé ou bien danser ? L'association Sénart Danse Passion proposait la double activité lors de son thé dansant organisé à la Bergerie, dimanche 16 mars. Pas besoin de barre au T, les images vous donnent la température de l'instant Thé !

côté sport...



Soraya CHERIGUI



Abdel-Aziz CHERIGUI

Fayçal CHERIGUI - Équipe «Violette»



Ils sont champions d'Europe de Jiu Jitsu...

Le Club de Jiu Jitsu peut être fier de ses sportifs au regard des excellents résultats qu'ils ont obtenus lors des derniers Championnats d'Europe de JIU-JITSU brésilien qui avaient lieu à Lisbonne au Portugal, les 26 et 27 Janvier derniers. A noter parmi les 1200 combats livrés à cette occasion, la performance d'Aziz CHERIGUI, fidèle au podium, qui a offert au club une finale spectaculaire en éliminant la tête de série de sa catégorie, un brésilien, vice-champion panaméricain toutes catégories. Sa fille, Soraya, le suit de près en montant elle aussi sur la plus haute marche du podium. Un grand bravo à tous !

Médillés individuels :

Soraya CHERIGUI (junior, féminine - 64 kg) : 1^{ère} Médaille d'or
Fayçal CHERIGUI (adulte - 64 kg) : 3^{ème} Médaille de Bronze
Abdel-Aziz CHERIGUI (senior II - 76 kg) : 1^{ère} Médaille d'or
Un grand bravo à :

AbdelAziz BOUZIANE (adulte - 82 kg) et Rachid ASSAAD (adulte - 76kg)

Membres du club en équipe de France Adultes :

Fayçal CHERIGUI avec l'équipe « violette adultes » : 2^{ème} Médaille d'Argent
AbdelAziz CHERIGUI avec l'équipe « noire adultes » : 3^{ème} Médaille de Bronze

Tournoi Futsal poussins et benjamins...

Le gymnase Espace Montand accueillait les 1^{er} et 2 mars un grand tournoi de Futsal pour les poussins et benjamins. Néophytes, comprenez « Foot en salle » ! Venus de toute l'Ile-de-France, la manifestation a rassemblé pas moins de 400 enfants : 24 équipes de poussins et 16 équipes de benjamins, sans compter les nombreux accompagnateurs et arbitres. Le Club des poussins de St Germain-St Pierre (91) et celui des benjamins d'Épinay sous Sénart (91) se sont finalement imposés. Mais les nombreux spectateurs retiendront l'excellente ambiance de ce tournoi organisé par le Football Club de Nandy qui remercie à cette occasion les jeunes du Club qui ont arbitré ces 2 jours !

L'école de Basket de Sénart-Nandy en ouverture de la coupe d'Europe de handibasket

Depuis sa labellisation en mars 2004, l'école de mini-basket est parrainée par l'équipe CS Meaux handisport, championne de France et d'Europe 2001 qui organise chaque année le tour préliminaire de la Coupe d'Europe des Clubs champions. Le 7 mars dernier, de jeunes joueurs de l'école de Sénart-Nandy se sont rendus à Meaux pour participer à la cérémonie d'ouverture et assister au match de leur parrain contre l'équipe turque du GALATASSARAY. L'équipe de Meaux s'est malheureusement inclinée 46 à 83 mais a remporté ses trois autres matchs contre Bonn (Allemagne), Tel Aviv (Israël), Oldaham (Angleterre), se qualifiant ainsi pour la phase finale qui aura lieu à Madrid début mai, pour le plus grand plaisir des jeunes nandéens.

3 billes, 5 quilles et une image...

Celle des équipes qui ont disputé le tournoi de billard « 5 quilles » qu'organisait le Billard



Club de Nandy les 22 et 23 février. Clin d'œil aux 4 premiers :
1- Pascal Bayon (Club La Jama de Maison-Alfort)
2- Amand Trifault (Billard Club de Nandy)
3- Angelo Di Palma (Club de Champagne)
4- Eric Perrin (Billard Club de Nandy)



La truite dans le collimateur des pêcheurs !

Pour les lève-tôt, dimanche 16 mars, il n'y avait pas que le bureau de vote, il y avait aussi... la truite ! Le concours, organisé par l'Amicale de pêche de Nandy proposait aux amateurs comme aux avertis, un amical défi de pêche à l'issue duquel ont été récompensés les meilleurs performances. Vécu sans doute de façon moins amicale par la truite, le concours séduit toujours autant de passionnés de la ligne. La truite, meilleure amie du pêcheur ?

3 questions à :

Danièle Masson, nouvelle directrice du Centre social

Quel a été votre parcours avant d'arriver à Nandy ?

« je suis sociologue de formation. Ce métier présente l'intérêt d'allier l'analyse à la pratique du terrain, indispensable, surtout lorsqu'il s'agit de projets de développement de quartier. J'ai donc commencé dans le Val d'Oise sur un projet de développement de quartier. Dans ce type de mission, il s'agit surtout de pouvoir rencontrer les habitants, d'identifier leurs besoins, et de voir comment la ville peut répondre à leurs attentes. L'intérêt d'un tel travail m'a conduit à m'impliquer davantage dans les missions de développement local. J'ai ensuite travaillé en Essonne avant d'arriver en Seine-et-Marne, et à Nandy aujourd'hui sur le Centre social. »

Comment concevez-vous le travail de direction d'un Centre Social, surtout multisite ?

« La mission d'un centre social est avant tout d'accueillir les habitants, de les écouter, de les orienter ou de leur proposer des activités qui correspondent à leurs attentes. Ma mission en tant que directrice est de faire en sorte que toutes les compétences, tous les savoirs-faire de nos propres équipes mais aussi des habitants puissent se rencontrer sur différents projets. C'est là tout l'intérêt du Centre social multisite : la transversalité des projets et la solidarité des acteurs. Il nous faut aussi chaque jour convaincre les habitants de participer, à travers leurs idées et leurs projets, à la construction du Centre social. Nous n'existons que parce que nous tentons de répondre à leurs besoins. L'essentiel est de ne pas en rester aux mots, mais de les mettre en action ! »

Quels vont être vos prochains projets ?

« Et bien il existe déjà un cadre, et à l'intérieur, il y a encore tout à inventer ! Le Point Information Famille, rue de l'église, devrait être bientôt en capacité de pouvoir proposer aux nandéens un accompagnement personnalisé. Pour cela, nous constituons un groupe-pilote formé de professionnels d'origines diverses, capable à terme de répondre de façon adaptée à toutes les problématiques rencontrées. Je pense aussi développer des actions autour de la discrimination sous toutes ses formes. Et puis nous devons encore étendre nos partenariats, notamment avec les écoles et le collège de Nandy. Pour le reste, nous continuons et développons toutes les actions entamées depuis 2 ans, à commencer par « jardin d'été » qui durera deux semaines de plus cette année. Et puis le contact avec les habitants me donne des idées ! »

(*ndlr : le Centre social de Nandy est aujourd'hui composé de l'espace Atout âge, de la Ludothèque, du Club 11-14, du Point Information Famille (qui ouvre bientôt) et du Centre de Loisirs et des accueils périscolaires).



Danièle Masson
Directrice du
Centre social

Environnement : rappels



● **Déchets verts : reprise de la collecte**
La collecte des déchets végétaux reprend : tous les mercredis, du 1^{er} mars au 15 décembre 2008. Attention : les végétaux se limitent aux feuilles, gazon, fleurs coupées et petites branches d'élagage. Veuillez à ne pas jeter avec eux de la terre, des pots de fleurs, des gravats ou encore des sacs.

● Centre de tri : portes ouvertes le samedi 5 avril 2008

Dans le cadre de la semaine du développement durable, le centre de tri et l'unité de valorisation énergétique de Vaux-le-Pénil ouvrent leurs portes au public gratuitement et sans réservation, samedi 5 avril 2008, de 10h00 à 16h00, rue du Tertre de Chérisy. Au programme : découverte de tout le circuit du déchet depuis votre poubelle jusqu'à son devenir une fois valorisé. Contacts : 01.64.83.58.60 ou 01.64.83.58.96

● Tags : ça peut coûter cher !

3750 € : c'est l'amende assortie d'une peine de travaux d'intérêt général que prévoit l'article L.322-1 du code pénal pour sanctionner le délit de dégradation ou détérioration de biens immobiliers publics, trop souvent victimes des tags et autres inscriptions réalisés sans autorisation. En cas de dommages conséquents, la sanction peut passer à 30 000 € et 2 ans d'emprisonnement, voire 10 ans de prison si les faits sont commis en réunion. Avis aux amateurs !



Maison de la Nature et de la Pêche : tout un programme !



Non contente d'être un thème à la mode, la nature à aujourd'hui sa Maison à Nandy. Située place de l'étang et en service depuis novembre 2006, la Maison de la Nature et de la pêche vous propose cette année une série d'ateliers. Un partenariat avec la Maison de la Nature et de l'Environnement de la Futaie a fait germer beaucoup d'idées et surtout un programme d'activités variées. Après les animations sur les oiseaux ou l'eau en mars, le programme réserve encore d'autres découvertes sur des thèmes divers tels que l'éco-consommation, l'abeille ou l'ortie. Amoureux de la nature, protecteurs de l'environnement, néophytes... N'attendez plus, inscrivez-vous !

Subventions 2008 aux associations

Voici la liste des subventions accordées aux associations dans le cadre du budget 2008 voté le 18 février dernier. Lire aussi notre dossier p.13.

ASSOCIATIONS	2008
1 - SPORT	47 750,00 €
A.S.N. Bureau Directeur	16 500,00 €
A.S.P.S Gymnastique	350,00 €
A.S.P.S Natation	1 100,00 €
Billard Club	400,00 €
Ecole de Danse	5 700,00 €
Football Club de Nandy	11 600,00 €
Moto club	400,00 €
Nandy Handball	200,00 €
Pas à Pas «Randonnée Pédestre»	200,00 €
Sénart Basket Ball	9 000,00 €
Tennis Club de Sénart-Nandy (TCSN)	2 300,00 €
2 - LOISIRS	8 250,00 €
A.C.L.A.M.	6 000,00 €
Amicale de Pêche Nandéenne	700,00 €
Ecole de Pêche	200,00 €
Ateliers du Jeudi	400,00 €
G.A.B.I.	150,00 €
Les Nandyateurs - Club informatique	800,00 €
3 - CULTURE, JUMELAGE	22 160,00 €
A.E.M.S.B.	3 400,00 €
Alliance des Arts	1 800,00 €
Le Chevalet	800,00 €
Chœur Variatio	500,00 €
Comité de Jumelage Mauritanie	3 400,00 €
Lire @ Sénart	150,00 €
Nandy Sénart Animation	5 700,00 €
L'Odyssee	3 600,00 €
Sénart Danse Passion	600,00 €
Sénart Scrabble - Dictée de Sénart	110,00 €
Tintinnabule	1 900,00 €
Union Outremer de Sénart	200,00 €
4 - SOCIAL, INSERTION	6 990,00 €
A.A.V.I.P.	180,00 €
Bébés de Sénart	300,00 €
Club de l'Amitié des Aînés	1 600,00 €
Eau pas de charge	100,00 €
Partage 77	460,00 €
La Prévention routière	250,00 €
Relais Jeunes 77	600,00 €
Restaurants du Cœur	400,00 €
Secours Catholique	500,00 €
Secours Populaire Français	2 600,00 €
5 - DIVERS	900,00 €
Association Défense et Sauvegarde des Cygnes	290,00 €
FNACA (Amicale des Anciens Combattants)	460,00 €
Scouts et Guides de France	150,00 €
6 - SCOLAIRE	1 230,00 €
C.E.R.E.P Bibliothèque Pédagogique	350,00 €
F.C.P.E (association parents d'élèves)	495,00 €
G.I.P.E (association parents d'élèves)	385,00 €
TOTAL PROVISION	3 675,00 €
TOTAL GENERAL ASSOCIATIONS	90 955,00 €
C.C.A.S.	40 200,00 €
TOTAL CCAS	40 200,00 €
Ecole Maternelle Les Bois	1 865,00 €
Ecole Maternelle Balory	754,00 €
Ecole Maternelle Villemur	1 453,00 €
Ecole Elementaire Les Bois	5 726,00 €
Ecole Elementaire Balory	2 579,00 €
Ecole Elementaire Villemur	3 455,00 €
Collège Robert Buron	2 218,00 €
TOTAL SERVICES ENSEIGNEMENT	18 050,00 €
TOTAL GENERAL SUBVENTIONS	149 205,00 €

Les accueils périscolaires élargissent leur amplitude horaire d'accueil



Depuis le 7 janvier dernier, les accueils périscolaires situés dans chacun des groupes scolaires accueillent désormais vos enfants plus tôt le matin, dès 7h15, et les gardent plus tard le soir, jusqu'à 18h45. Pour tout renseignement, contactez David Joly, responsable des accueils, au 01.60.63.07.99 ou par Mél. : centreloisirs@nandy.fr

Votre nouveau conseiller général

Voici les résultats officiels du second tour des élections cantonales du 16 mars 2008, pour le canton de Savigny-le-Temple :

	Bureau 1 Mairie	Bureau 2 Villemur	Bureau 3 Les Bois Arqueil	Bureau 4 Les Bois Planta	Total Nandy	Total Canton Savigny
Inscrits	1223	1138	762	754	3877	19 964
Votants	512	435	258	254	1459	9778
	41,86%	38,22%	33,86%	33,69%	37,63%	48,97%
Nuls	18	19	17	7	61	395
	1,47%	1,67%	2,23%	0,93%	1,57%	4,04%
Exprimés	494	416	241	247	1398	9383
	40,39%	36,56%	31,63%	32,76%	36,06%	
2 - Jean-Louis Mouton (Gauche rassemblée)	293	292	180	178	943	5258
Suppléante : Marie-Hélène Rottembourg	59,31%	70,19%	74,69%	72,06%	67,45%	56,03%
3 - Cathy Bissonnier (UMP)	201	124	61	69	455	4125
Suppléant : Vincent Paul-Petit	40,69%	29,81%	25,31%	27,94%	32,55%	43,96%



Jean-Louis Mouton
Conseiller général
Canton de Savigny-
Le-Temple



Marie-hélène Rottembourg
Suppléante

Animations gratuites sur réservation au 01.64.19.29.22

Maison de la Nature et de la Pêche - Place de l'étang

- **L'éco-consommation**
Connaissez-vous votre pouvoir en tant que consommateur ? Changer le monde en choisissant un produit plutôt qu'un autre n'est plus une utopie ! En pleine semaine du développement durable, révélez votre âme « d'éco-shoppeur »... Samedi 5 avril 2008, de 10h00 à 12h00 - (15 places).
- **Cet insecte : l'abeille**
Enfumeur, lève-cadre, maturateur, opercules, propolis, hausses... En fin d'atelier, ces mots et le monde des abeilles vous seront familiers ! Mercredi 14 mai 2008, de 14h00 à 16h00 - (20 places).
- **Ortie la Précieuse**
Aujourd'hui indésirable dans nos jardins, l'ortie était autrefois protégée et adulée. Beaucoup à apprendre sur cette plante aux 1000 vertus... Samedi 14 juin 2008, de 10h00 à 12h00 (15 places).

Le conseil municipal

Comme les 36 763 communes de France, dont 514 en Seine-et-Marne, Nandy vient de choisir l'équipe qui présidera aux destinées de la Ville durant les 6 prochaines années. L'occasion de découvrir comment fonctionne le conseil municipal, le rôle et les missions du maire, ainsi que leur outil de travail : le budget.



La nouvelle équipe municipale élue le 9 mars 2008

Le conseil municipal représente les habitants. Ses attributions sont très larges depuis la loi de 1884 qui le charge de régler « par ses délibérations, les affaires de la commune ». Cette compétence s'étend à de nombreux domaines. Le Conseil municipal donne son avis toutes les fois qu'il est requis par les textes ou par le représentant de l'État : le préfet. Ainsi au cours d'une séance, le Conseil peut être amené à émettre des vœux sur tous les sujets d'intérêt local. Il est compétent pour créer ou supprimer des services (publics) municipaux, pour décider de la création et de l'implantation d'écoles et de classes élémentaires et maternelles d'enseignement public après avis du préfet. Il établit aussi chaque année la liste des contribuables nandéens susceptibles d'être désignés comme membres de la Commission communale des impôts directs. Il décide encore des travaux, gère le patrimoine communal, et peut accorder des aides favorisant le développement économique. Enfin, acte majeur de l'année, il vote le budget et approuve le « compte administratif », c'est à dire le budget exécuté, une véritable photographie des dépenses et recettes de l'année précédente.

Le conseil exerce ses compétences en adoptant des « délibérations », autrement dit les mesures votées. Il peut former des commissions (lire plus bas) disposant d'un pouvoir d'étude des dossiers.

Le conseil municipal se réunit au moins une fois par trimestre et l'ordre du jour, fixé par le maire, est communiqué avant le début de la séance. Celle-ci est ouverte au public sauf si l'assemblée décide le huis clos ou si le maire exerce son pouvoir de « police des séances », notamment en cas d'agitation, et restreint l'accès du public aux débats. En cas de dysfonctionnement grave, le conseil municipal peut être dissous par décret en Conseil des ministres.

Son fonctionnement

Les adjoints au maire : Le nombre d'adjoints au Maire est fixé par le Conseil municipal et peut atteindre, au maximum 30% de l'effectif légal du Conseil. Nandy compte donc 8 adjoints au maire. Ils ont été élus par le conseil municipal le 15 mars dernier lors de sa première réunion suivant son élection.

Les adjoints sont par délégation « officiers de police judiciaire » (arrêtés de police municipale) et « officiers d'état civil » (célébration des mariages). Ils peuvent être appelés à exercer la suppléance du Maire absent ou empêché, dans l'ordre de leur élection, par arrêté du maire.

Par ailleurs, le Maire peut décider, sous sa surveillance et sa responsabilité, de leur déléguer certaines fonctions. Les adjoints traitent ainsi des affaires courantes relatives à leur délégation et animent des commissions.

A Nandy, les 8 adjoints ont reçu leurs délégations comme suit :

1 - Marie-Hélène Rottembourg : Administration générale, culture et communication, 2 - Monique Mauduis : Vie locale et familiale, 3 - Gilbert Legrand : Aménagement de la Ville, 4 - Marie-Christine Villeneuve : Vie scolaire, enfance et jeunesse, 5 - Jean-Yves Houinato : Fêtes, commerces et artisanat, 6 - Guy Ormeaux : Sport, coopération et développement durable, 7 - Martine Leroy : Action sociale, relations avec les aînés et petite enfance, 8 - Roland Chuard : Urbanisme et accessibilité .

Le bureau municipal : composé du maire et des 8 adjoints au maire, c'est un organe de réflexion, d'orientation, d'étude et de préparation des décisions. Présidé par le maire, le bureau municipal se réunit au moins deux fois par mois. Les adjoints examinent les propositions émanant des différents services afin de soumettre les dossiers au Conseil municipal. Le Maire fait également part au bureau municipal des courriers des administrés qui sont ensuite transmis à l'adjoint puis au service compétents. Chaque adjoint informe le bureau municipal des orientations qu'il propose.

Les membres du Conseil municipal et le Maire sont élus pour un mandat de 6 ans renouvelable sans aucune limitation de durée. Le nombre de membres varie selon la population, de 9 pour les communes de moins de 100 habitants, à 69 pour les communes de plus de 300 000. Le Conseil municipal de Nandy compte aujourd'hui 29 membres.

Son rôle et ses attributions

Le Conseil municipal représente les habitants. Ses attributions sont très larges depuis la loi de 1884 qui le charge de régler « par ses délibérations, les affaires de la commune ». Cette compétence s'étend à de nombreux domaines. Le Conseil municipal donne son avis toutes les fois qu'il est requis par les textes ou par le représentant de l'État : le préfet.

Ainsi au cours d'une séance, le Conseil peut être amené à émettre des vœux sur tous les sujets d'intérêt local. Il est compétent pour créer ou supprimer des services (publics) municipaux, pour décider de la création et de l'implantation d'écoles et de classes élémentaires et maternelles d'enseignement public après avis du préfet. Il établit aussi chaque année la liste des contribuables nandéens susceptibles d'être désignés comme membres de la Commission communale des impôts directs. Il décide encore des travaux, gère le patrimoine communal, et peut accorder des aides favorisant le développement économique. Enfin, acte majeur de l'année, il vote le budget et approuve le « compte administratif », c'est à dire le budget exécuté, une véritable photographie des dépenses et recettes de l'année précédente.

Le conseil exerce ses compétences en adoptant des « délibérations », autrement dit les mesures votées. Il peut former des commissions (lire plus bas) disposant d'un pouvoir d'étude des dossiers.

Le conseil municipal se réunit au moins une fois par trimestre et l'ordre du jour, fixé par le maire, est communiqué avant le début de la séance. Celle-ci est ouverte au public sauf si l'assemblée décide le huis clos ou si le maire exerce son pouvoir de « police des séances », notamment en cas d'agitation, et restreint l'accès du public aux débats. En cas de dysfonctionnement grave, le conseil municipal peut être dissous par décret en Conseil des ministres.

Son fonctionnement

Les adjoints au maire : Le nombre d'adjoints au Maire est fixé par le Conseil municipal et peut atteindre, au maximum 30% de l'effectif légal du Conseil. Nandy compte donc 8 adjoints au maire. Ils ont été élus par le conseil municipal le 15 mars dernier lors de sa première réunion suivant son élection.

Les adjoints sont par délégation « officiers de police judiciaire » (arrêtés de police municipale) et « officiers d'état civil » (célébration des mariages). Ils peuvent être appelés à exercer la suppléance du Maire absent ou empêché, dans l'ordre de leur élection, par arrêté du maire.

Par ailleurs, le Maire peut décider, sous sa surveillance et sa responsabilité, de leur déléguer certaines fonctions. Les adjoints traitent ainsi des affaires courantes relatives à leur délégation et animent des commissions.

A Nandy, les 8 adjoints ont reçu leurs délégations comme suit :

1 - Marie-Hélène Rottembourg : Administration générale, culture et communication, 2 - Monique Mauduis : Vie locale et familiale, 3 - Gilbert Legrand : Aménagement de la Ville, 4 - Marie-Christine Villeneuve : Vie scolaire, enfance et jeunesse, 5 - Jean-Yves Houinato : Fêtes, commerces et artisanat, 6 - Guy Ormeaux : Sport, coopération et développement durable, 7 - Martine Leroy : Action sociale, relations avec les aînés et petite enfance, 8 - Roland Chuard : Urbanisme et accessibilité .

Le bureau municipal : composé du maire et des 8 adjoints au maire, c'est un organe de réflexion, d'orientation, d'étude et de préparation des décisions. Présidé par le maire, le bureau municipal se réunit au moins deux fois par mois. Les adjoints examinent les propositions émanant des différents services afin de soumettre les dossiers au Conseil municipal. Le Maire fait également part au bureau municipal des courriers des administrés qui sont ensuite transmis à l'adjoint puis au service compétents. Chaque adjoint informe le bureau municipal des orientations qu'il propose.



1^{er} conseil municipal de la nouvelle équipe (15.03.2008)



Lors du vote du conseil municipal pour élire le maire...



Ouverture du premier conseil municipal par son doyen : Guy Paulus



Bureau municipal du 17 mars 2008

Le maire

Le Maire tient ses attributions de son élection au scrutin secret par le Conseil municipal, lors de la première réunion du Conseil qui se tient toujours dans les 5 à 7 jours qui suivent les élections municipales. Le Maire de Nandy, René Réthoré, a ainsi été réélu le 15 mars dernier.

Dans les communes, l'État ne délègue pas de représentants dotés de compétences générales comme les préfets pour les départements et les régions. Le Maire bénéficie donc d'une « double casquette » : il est à la fois agent de l'État, et agent de la commune en tant que collectivité territoriale.

Le Maire agent de l'État

Sous l'autorité du préfet, il remplit des fonctions administratives. Il doit ainsi veiller à la publication des lois et règlements et à l'organisation des élections. Il doit également faire exécuter les lois, règlements, et décisions transmises par la Préfecture. Il veille à la bonne marche de la police municipale, et gère la sécurité civile.

Il exerce aussi des fonctions judiciaires sous l'autorité du Procureur de la République : il est ainsi « officier d'état civil » et « officier de police judiciaire ».

Le Maire agent exécutif de la commune

Le maire est chargé de l'exécution des décisions du conseil municipal et agit sous son contrôle. Ses missions consistent entre autres à représenter la commune en justice, passer les marchés, signer des contrats, préparer le budget ou encore gérer le patrimoine.

Le Maire dispose de deux types de compétences :

• **Il exerce des compétences déléguées par le Conseil municipal.** Il doit donc lui rendre compte de ses actes. Les délégations portent sur des domaines très divers (affectation des propriétés communales, réalisation des emprunts si nécessaires, création de classes dans les écoles, action en justice...) et sont révocables à tout moment. Il est aussi autorisé à subdéléguer, à un adjoint ou un conseiller municipal, les attributions qui lui ont été confiées par délégation.



Martine Leroy, nouvelle venue dans l'équipe des adjoints au maire

• **Le Maire est aussi titulaire de pouvoirs propres.** En matière de police administrative, il est ainsi chargé de maintenir l'ordre public. Il peut s'agir de « polices spéciales » comme la circulation ou la sécurité des établissements recevant du public. Le maire est aussi le chef de l'administration communale. Il est le supérieur hiérarchique des agents de la commune et dispose d'un pouvoir d'organisation des services.

Le Maire est aussi et surtout « l'Ambassadeur de la Commune » auprès des pouvoirs publics et de tous les interlocuteurs (organismes publics, partenaires économiques...) qui peuvent influencer sur la vie de la commune.

Les commissions :

Toutes les commissions sont constituées et votées lors du 2^{ème} Conseil municipal suivant son élection.

Certaines sont obligatoires et leur fonctionnement est défini par la loi. C'est le cas du Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), de la Commission des listes électorales, de la Commission communale des impôts directs et de la Commission d'appels d'offres (CAO).

Les autres commissions, facultatives, sont définies selon les méthodes de travail souhaitées par le Conseil municipal. Leur tâche consiste à « préparer les décisions » sur lesquelles devra se prononcer le Conseil municipal. Elles n'ont aucun pouvoir de décision mais elles sont un lieu de débat, de travail et de propositions, qui contribue au processus de prise de décision du Conseil municipal. Chaque commission instruit donc les dossiers, étudie les projets ou émet un avis sur des questions qui se posent à la municipalité et qui seront ensuite inscrites à l'ordre du jour du Conseil.

Le maire est président de toutes les commissions, même si elles fonctionnent sous la délégation des adjoint(e)s au maire. Leurs séances de travail ne sont pas publiques. Cependant, des personnes extérieures au Conseil municipal peuvent être nommées membres de groupes de travail qui alimentent la commission. C'est aussi une façon pour les habitants d'élargir leur représentativité et d'enrichir leur réflexion.

Le conseil municipal peut encore créer lorsqu'il le juge opportun, des commissions à durée limitée dans le temps, pour travailler sur un sujet particulier comme la réglementation publicitaire par exemple.



Le conseil municipal

Le maire



René RÉTHORÉ

Les adjoints au maire :



Marie-Hélène ROTTEBOURG
1^{ère} adjointe

Monique MAUDUIS
2^{ème} adjointe

Gilbert LEGRAND
3^{ème} adjoint



Marie-Christine VILLENEUVE
4^{ème} adjointe

Jean-Yves HOUINATO
5^{ème} adjoint

Guy ORMEAUX
6^{ème} adjoint

Martine LEROY
7^{ème} adjointe

Roland CHUARD
8^{ème} adjoint

Les conseillers municipaux :



Eveline KHLIFI

Hacène ARFA

Carole TUAL

Reynald OCTAU



Valérie GOLD-DALG

Guy PAULUS

Sophie JACOTIN

Wilfrid BENOARD

Christine CADITH

Bernard CARMES



Annie PANEL

Patrice GEONGET

Berthe KANZA

Claude BEAUCHEF

Corinne LE ROUÉ

Pierre HULOT



Evelyne RACOVSKI

Laurent VANDERHAEGHE

Isabelle AMRI

Michel HENRI-MERSENNE

Le budget

Le vote du budget par le Conseil municipal est un acte politique essentiel dans la mesure où le budget est l'outil financier indispensable à la mise en œuvre de la politique décidée par l'équipe municipale. Sa préparation, son adoption et son exécution répondent à un certain nombre de conditions strictes.

Le Conseil municipal doit toujours tenir un débat d'orientation budgétaire dans les 2 mois précédant le vote du budget. Cette obligation permet d'informer le Conseil sur la situation financière de la commune et de présenter les grandes orientations pour l'année à venir.

Toujours voté en équilibre « réel et sincère » suivant un calendrier établi par la loi (avant le 31 mars ou le 15 avril de l'année de renouvellement du Conseil municipal), le budget est un document qui prévoit et autorise les recettes et les dépenses de la commune. Sa préparation relève du maire et est assurée par le service financier de la commune qui doit donc procéder à une évaluation des dépenses et des recettes pour l'année à venir. Le budget est scindé en 2 sections distinctes : **la section « fonctionnement »** qui regroupe les dépenses et les recettes courantes de la commune. **Et la section « investissement »** qui décrit les opérations d'équipement, d'investissement ou de travaux, et dont la réalisation peut parfois s'étaler sur plusieurs années (contrat triennal de voirie par exemple). Ce budget appelé « primitif » ou « prévisionnel », voté en début d'année, peut être ajusté en cours d'année à la suite d'une dépense imprévue ou de ressources supplémentaires, grâce à l'adoption par le Conseil de décisions modificatives, mais aussi grâce au vote d'un budget dit « supplémentaire ».



Budget 2008 à Nandy : les grandes tendances

Le Conseil municipal a voté à l'unanimité le budget 2008 lors de sa dernière session, le 18 février dernier. Le budget global de la ville est cette année légèrement supérieur à celui de 2007. Le budget primitif de fonctionnement s'élève à 6 998 625 €, et le budget primitif d'investissement à 561 656 €.

Un budget qui ne prévoit pas d'augmentation des impôts

Ce budget ne prévoit ni augmentation des impôts, ni dette, ni emprunt, et stabilise les emplois municipaux. Il limite au maximum les dépenses par une gestion extrêmement rigoureuse.

Un budget très serré massivement dépendant des dotations

Le budget reste très serré compte tenu des faibles ressources de la commune. En effet la part des produits des services et des contributions directes (taxes d'habitation et taxes foncières) ne représente que 36% des ressources de la Ville, les 64% restants provenant de diverses dotations. A ce titre, le SAN contribue fortement à l'équilibre du budget par la « dotation de coopération » et la « dotation solidarité agglomération ».

Un budget d'investissement doublé par rapport à 2007

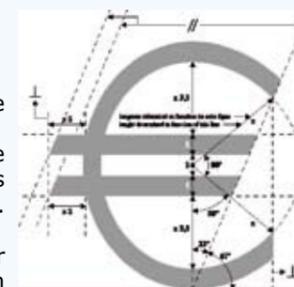
Le budget d'investissement est presque le double de celui de l'an dernier : 561 656 € au lieu de 259 116 €. Un effort particulier est en effet prévu pour intensifier l'entretien des bâtiments, la rénovation de certains équipements municipaux, et assurer la mise aux normes et la rénovation du stade et des équipements sportifs. Des contrats « programme de voirie et de rénovation urbaine » avec la Région et le Conseil Général sont prévus pour les prochaines années. Un programme complémentaire d'investissement sera voté en juin 2008.

Un budget qui augmente les subventions aux associations

Le budget consacré aux associations est attribué selon des critères définis par une commission d'élus. Vous en retrouverez le détail en p.9.

Un budget qui fait des efforts particuliers en direction de plusieurs publics De nouveaux projets seront conduits cette année dans plusieurs directions :

- **Les jeunes** : un séjour à la montagne et des stages sportifs et artistiques devraient ainsi être proposés aux jeunes pendant les vacances scolaires.
- **Les familles** : la mise en route du Point Informations Familles, rue de l'église, permettra cette année la mise en place de services pluridisciplinaires pour accompagner les familles, notamment autour des difficultés rencontrées par les enfants. D'autres initiatives plus ludiques seront également développées. Après le vif succès rencontré l'an passé, « Jardin d'été » revient aussi un peu plus longtemps cet été.
- **La solidarité** : des ateliers d'alphabétisation ou encore de théâtre seront proposés aux familles par le biais du Centre social, pour que chacun puisse retrouver à sa manière, autonomie et confiance en soi.
- **Le sport** : des travaux de réparation du gymnase, du mur d'escalade notamment, et d'amélioration du stade de foot et de ses vestiaires sont au nombre des actions qui permettent d'encourager au quotidien la vie sportive des nandéens.



Mauritanie :

un jumelage au service de l'éducation et du développement économique

Le comité de jumelage Nandy-Tiguent concentre depuis plusieurs années ses efforts sur le soutien à l'éducation et au développement économique local. La dernière délégation partie le 23 février a pu apprécier le précieux travail de coopération qui semble aujourd'hui commencer à porter ses fruits.

Nandy recevait en juin dernier la délégation mauritanienne pour célébrer le 20^{ème} anniversaire du jumelage Nandy-Tiguent. Le bilan avait alors permis de mettre en évidence la nécessité de poursuivre les efforts de coopération sur les projets déjà entamés, notamment concernant le dispensaire et la maternité.

Partie en délégation du 23 février au 1^{er} mars, Claudie Ormeaux, présidente du comité de jumelage, a constaté les progrès accomplis par Tiguent. Le voyage a en effet permis de réaliser le renforcement de l'électrification du dispensaire et l'achèvement des travaux d'assainissement de la maternité.

Mais pour l'heure, le comité souhaite porter son soutien sur deux axes de travail : l'éducation et le développement économique local à travers le micro-crédit.

Soutien éducatif

En décembre, les jeunes élus du Conseil municipal junior préparaient l'envoi de fournitures scolaires financées grâce aux bénéfices générés par la « boum » qu'il avaient organisée quelques mois plus tôt. Le matériel pédagogique a ainsi été remis officiellement au directeur et à l'équipe enseignante de l'école n°1 de Tiguent. Et les fournitures scolaires ont été remises à l'association des parents d'élèves pour qu'elles puissent bénéficier aux plus démunis comme le souhaitent les conseillers juniors.

Soutien au développement économique local

L'association apporte également son soutien à 5 coopératives féminines de maraîchage qui font vivre chacune une vingtaine de familles. En développant le micro-crédit, en achetant du matériel et en finançant l'aide d'un technicien en agronomie, le comité souhaite permettre à ces femmes d'optimiser leur travail dans ces coopératives. Les bénéfices qu'elles dégagent aujourd'hui permettent non seulement aux familles d'avoir un revenu pour vivre, mais elles parviennent aussi à réinvestir un tiers de ces bénéfices pour augmenter la production. Un résultat plus qu'encourageant !

Associations cherchent adhérents et présidents !

Pas toujours facile de rendre dynamique la vie d'une association ! Et ce n'est pas toujours faute d'adhérents. Nous relayons ici l'appel de deux associations, sans doute parmi d'autres qui éprouvent peut-être les mêmes difficultés.

L'association Famille Sport Athlétique Club (FSAC) connaît un grand succès dans les résultats obtenus par ses adhérents. Et pourtant, à l'heure où son président, Michel Ordovas, souhaite progressivement passer le flambeau, le club risque de devoir fermer ses portes faute de successeur. L'appel est donc lancé aux familles et à leurs membres, ou à tous ceux qui se sentent l'âme d'un dirigeant de Club d'athlétisme ! Rassurez-vous, l'actuel président vous accompagne dans la passation de pouvoirs !

Contact : Michel Ordovas – 01.64.41.89.57. **Mél. :** michel.ordovas@free.fr

Le Club de badminton de Nandy connaît lui aussi un moment difficile depuis la perte de quelques-uns de ses compétiteurs. Depuis, les adhérents « loisirs » viennent moins nombreux chaque semaine, et l'association cherche à redynamiser sa vie de Club avant d'affronter la délicate période de changement de bureau et de présidence, elle aussi menacée. Avis aux amateurs et amoureux du volant à plumes !

Contact : Bruno Galeppe : 06.80.55.91.12 – **Mél. :** webmaster@nandybadminton.net



Réception des fournitures envoyées par Nandy



Cueillette du Henné



Produits ménagers = danger

L'accident domestique est la première cause de mortalité infantile des enfants de moins de 5 ans. Responsables d'au moins un quart des accidents, les produits ménagers font partie de nos pires ennemis. Voici donc quelques rappels de consignes indispensables...

D'après les statistiques, près de 80 % des accidents domestiques ont lieu dans la maison. La période la plus dangereuse et critique pour un enfant se situe entre 8 et 18 mois, à l'âge où il n'a pas conscience des interdits et du danger. A partir d'un an, l'enfant, petit explorateur, aime tout porter à sa bouche. Il est attiré par des produits aux emballages, aux formes et aux couleurs attrayantes. Parmi eux, un terrible ennemi : les produits ménagers !

Des consignes importantes

- Veillez à installer des **systèmes de fermeture efficaces** sur vos placards qui contiennent les produits ménagers utilisés quotidiennement et rangez en hauteur, dans un placard fermé à clef, ceux qui sont toxiques ou corrosifs ; Soyez encore plus vigilants lors que vous êtes invités quelque part. Les produits dangereux n'y seront pas forcément mis sous clé ;
- Préférez les bouteilles avec des **conditionnements explicites et impossibles à ouvrir par des enfants** de moins de 4 ans
- **Ne transvasez jamais** un produit d'entretien dans un récipient de type alimentaire comme une bouteille d'eau, d'autant plus que l'emballage d'origine est spécifiquement conçu pour sa conservation.
- Utilisez les produits toxiques ou ménagers **toujours hors de la présence des enfants ;**
- Conservez les cigarettes, cendriers et mégots hors de portée des enfants ;
- Évitez les plantes domestiques toxiques.

Les symboles de danger

Nocif : ça irrite ou ça empoisonne !



- **Xi** : ça irrite : Eau de Javel diluée, produit détergent pour vaisselle, lave-vitre à base de méthanol...
 - **Xn** : ça empoisonne : Eau de Javel en pastille effervescente, essence de térébenthine, pesticide, antimite...
- Évitez tout contact direct avec la peau ou les yeux. Utilisez des gants et rincez en cas de projections, ou portez des équipements de protection individuelle adaptés. Et surtout, n'avalez pas et évitez de respirer ce produit. Travaillez éventuellement sous une hotte.

Corrosif : ça ronge !



- Soude caustique, déboucheur de canalisation, détartrant, eau de Javel concentrée, acides nitrique, sulfurique, chlorhydrique ...
 - Ces produits peuvent brûler et détruire les tissus vivants par simple contact, et le risque est d'autant plus grand que la peau est humide ou mouillée. Il en résulte des accidents graves et parfois la mort, surtout chez le jeune enfant qui les avale.
- Évitez tout contact direct avec la peau ou les yeux et ne respirez pas les vapeurs. Utilisez des gants, rincez en cas de projections, et portez des équipements de protection individuelle adaptés.

Inflammable : ça flambe facilement !



- **F** : Facilement inflammable
 - **F+** : Extrêmement inflammable
- Peintures à base de diluant, vernis, aérosols, eau de javel, produits nettoyants pour le four ou la tuyauterie... Tenez ces produits à l'écart du feu, des flammes, de la chaleur et des étincelles. Évitez également le contact avec l'eau pour les produits réagissant violemment avec celle-ci.

Toxique : ça intoxique gravement !



- **T** : Toxique
 - **T+** : Très toxique
- Méthanol pur, certains herbicides, antirouille contenant des fluorures, naphtaline... Ces produits causent, par inhalation, ingestion ou pénétration cutanée, des accidents extrêmement graves voire la mort. Ils doivent donc être utilisés avec extrême précaution et les moyens de protections recommandés. Évitez tout contact avec le corps humain.

Comment réagir dans tous les cas ?

Dans tous les cas, appelez immédiatement le centre anti-poison* ou l'unité de réanimation pédiatrique* le plus proche, en fournissant des indications précises sur le produit, la quantité avalée, les symptômes observés et les gestes effectués.

Contrairement à ce que l'on pourrait penser, les familles « sur-protectrices » ne sont pas les plus épargnées par ce type d'accidents. Les parents anxieux ont tendance à poser trop d'interdits qui finissent par encourager l'enfant à les transgresser ! En revanche, les familles « éducatives » préviennent davantage l'enfant du risque en le responsabilisant et en lui expliquant systématiquement les risques.

* Numéros utiles :

Numéro d'urgence : 15

Centre anti-poisons : 01.40.05.48.48

SOS Médecins : 3624

Urgences pédiatriques Hôpital Marc Jacquet (Melun) : 01.64.71.64.35

Découvrez...

Un jeu

La ludothèque vous propose ici une sélection de deux jeux parmi le « top 10 » des jeux les plus utilisés ou empruntés :

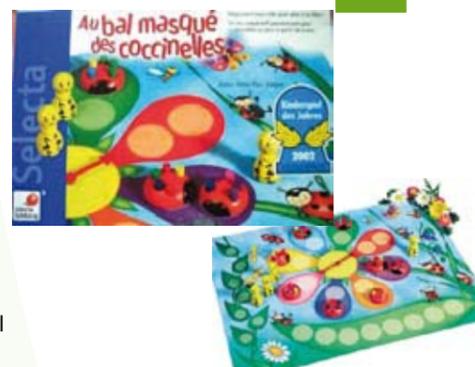
● **Pour les 4 ans et plus : « Bal masqué des coccinelles »**

Il faut vite se faire belle pour aller à la fête ! Un jeu de coopération avec des « forces magnétiques magiques ! » Les coccinelles se font toutes belles pour le bal masqué et pour rayonner de toutes les couleurs, elles s'échangent les points entre elles. Mais il faut que la couleur de l'autre coccinelle leur plaise, ce qui n'est pas toujours le cas. Attention, elles ne doivent pas y passer trop de temps car les fourmis rigolotes courent elles aussi à la fête ! Un jeu amusant de coopération pour toute la famille, dans lequel les petits aimants vous réserveront bien des surprises !

Le bal masqué des coccinelles est un jeu conçu dans le seul but de vous faire regretter de ne pas avoir 4 ans ! Une merveille de réalisation et un jeu vraiment intelligent pour les plus jeunes joueurs. **Prix indicatif : 35 €**
Plus d'infos : <http://jeuxsoc.free.fr>

● **Pour les 5-8 ans : « Monopoly junior »**

La version Junior de Monopoly reprend fidèlement les principes du plus célèbre jeu de spéculation immobilière où il vous faut acheter, vendre, construire et spéculer afin de devenir le plus riche possible tout en ruinant bien sûr ses adversaires. Mais cette fois, il s'agit d'acheter les plus merveilleuses attractions d'une fête foraine. Vos adversaires sont donc obligés de vous acheter des tours de manèges dès qu'ils s'arrêtent sur les attractions qui vous appartiennent ! **Prix indicatif : 25 €**



Un site Internet

● **Pour les sérieux...**

www.gallica.fr



Gallica propose un accès à 90 000 ouvrages numérisés (fascicules de presse compris), à plus de 80 000 images et à plusieurs dizaines d'heures de ressources sonores. Cet ensemble constitue l'une des plus importantes bibliothèques numériques accessibles gratuitement sur Internet.

● **Pour les p'tits bouts...**

<http://tibous.over-blog.com>



Pour les petits, retrouvez les aventures de Zipy le ver de terre, Tatouille la tomate, Rasta le poireau et tous leurs amis. Un site de contes et d'histoires spécialement conçus pour la lecture de tous les soirs... Les Tibous vont adorer !

● **Pour les nul(e)s de la cuisine !**

www.jesuispasunecourage.com

ou accès direct : <http://jesuispasunecourage.typepad.fr>

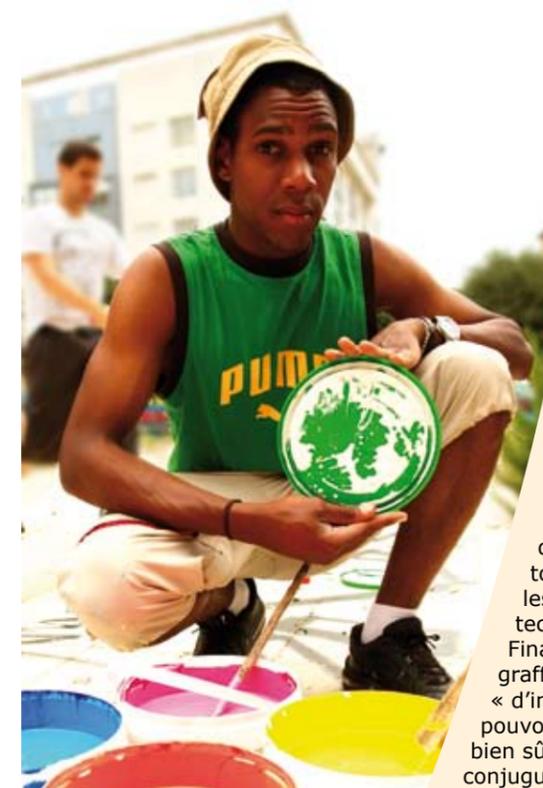


Ce blog est dédié à toutes celles et ceux qui ne savent pas encore qu'ils savent déjà cuisiner ! Frais, économique et beau, avec de très belles photos... Vous allez enfin pouvoir épater la galerie avec des recettes très simples et succulentes, sans oublier les fous rires garantis par certains billets, et beaucoup d'autres liens encore !

Rencontre avec...

Grégory Combet

« Artiste graffeur »



Ses peintures présentées au public lors de l'exposition « Exposez vos talents » à l'espace Atout âge ont su capter de nombreux regards. Admiratifs ou étonnés, interrogatifs ou conquis, ils ont en tous cas mis en valeur l'impressionnant travail de création réalisé par un jeune nandéen de 24 ans, graphiste de formation, et « graffeur » par passion. Nandy infos l'a rencontré.

Grégory, comment devient-on graphiste passionné de graff' ?!

« Je peins réellement depuis 8 ans. Petit, j'étais déjà attiré par les formes et les couleurs. Plus grand, c'était les écritures et les lettrages. Avec l'aide de mon frère, j'ai commencé à travailler la typographie avec un abécédaire. J'ai appris le reste avec les copains en réalisant des lettrages stylisés puis des graff sur les murs de terrains, sur des toiles ou sur les murs de nos chambres ! Et puis on apprend à manier les différentes bombes, leurs pressions, les embouts (les cap) et les techniques de peinture. Finalement, après une formation en électrotechnique, j'ai rencontré un graffeur qui m'a parlé d'une formation de technicien supérieur « d'intégration multimédia ». J'ai travaillé en intérim pendant 10 mois pour pouvoir financer cette école sur 3 ans. J'y ai appris les techniques du web bien sûr, mais surtout celles de la création visuelle, ce qui m'a permis de conjuguer passion et formation ! »

D'où vous est venue cette idée de peindre ces 4 toiles présentées lors de « Exposez vos talents » ?

« Je les ai créées spécialement pour cette exposition. J'ai acheté un lot de 4 toiles et j'ai réfléchi à la façon de les mettre en valeur. J'ai d'abord pensé à des chiffres, puis m'est venue l'idée des 4 éléments de la nature : l'eau, l'air, la terre et le feu. Je n'ai pas fait de croquis. Je voulais que la création soit spontanée et qu'elle traduise ma personnalité. J'ai donc travaillé les dégradés de couleurs et les volumes de 4 formes géométriques représentant les 4 éléments naturels. Habituellement, je rajoute aussi des matières à mes peintures. Mais là, elles se suffisaient à elles-mêmes. Lors de l'expo, les gens ont très bien réagi et ont beaucoup apprécié ces toiles. Leurs regards parlent pour moi. C'est ce ressenti, ces émotions et les sentiments que suscitent mes peintures qui m'encouragent et me poussent toujours plus loin dans cet art ! »

Comment se construit un graff' ?

« On commence par apprêter son mur ou une autre surface par une couche de peinture. On réalise ensuite les tracés. On travaille ensuite les « 3D » pour donner du volume, puis on peint l'intérieur de ces formes, et on finit toujours par les contours. »



« Maniakostyle », d'où vient ce nom ?

« Je suis super maniaque dans mon travail et dans la vie en général. J'aime que tout soit carré, au millimètre, parfait. Mes amis m'appellent comme ça et du coup j'en ai fait ma marque de fabrique ! Je l'ai même stylisé sous forme de logo. Et aujourd'hui, je travaille à ce qu'il devienne une vraie marque ! »

Et l'avenir ?

J'ai déjà participé à beaucoup de festivals, notamment celui de Sénart : « Scènes Arts de rue » il y a deux ans, et au « Bruit de Melun ». Je cherche toujours à pouvoir exposer mon travail dans des galeries ou lors d'expositions. J'ai exposé au Mée, à Dammarie-lès-Lys, sur Sénart, mais je cherche aussi plus loin, notamment à Dijon, Besançon, Lille et évidemment sur Paris. Mais mon avenir est aussi celui d'un graphiste qui espère pouvoir travailler en « free-lance » et qui, pourquoi pas un jour, montera sa propre agence de communication visuelle ! »

Avril



Mois des Bébés lecteurs : 15^{ème} édition !

Jeudi 3 avril :
Spectacle de marionnettes « Rataouille, tignasse et compagnie », réalisé à partir de 5 livres de Claude Boujon par le « Théâtre du petit miroir ». Organisé par la Bibliothèque Municipale au Conservatoire, à 9h00 et à 10h00 (2 séances).
Contact : 01.60.63.36.23
Mél. : bibliotheque@nandy.fr

Offre de livres pour les enfants de 1^{ère} année de maternelle en bibliothèque :

- **Samedi 5 avril :** Enfants de l'école Villemur et du Balory.
- **Samedi 12 avril :** Enfants de l'école des Bois.

Samedi 5 avril :
« L'éco-consommation », Atelier grand public proposé à la Maison de la Nature et de la Pêche, de 10h00 à 12h00. Gratuit sur réservation.
Contact : 01.64.19.29.22

Samedi 5 avril :
Journée Portes ouvertes des installations du centre de tri des déchets ménagers (CIVIS 77) organisée par le SMITOM de 10h00 à 16h00 à Vaux le Pénil, rue du Tertre de Chérisy.
Contact : 01.64.83.58.60

Samedi 5 et dimanche 6 avril :
Marché d'art et d'artisanat d'art
11^{ème} édition déjà pour ce rendez-vous incontournable proposé par l'association culturelle l'Alliance des Arts aux amateurs de belles œuvres et de rencontres artistiques printanières.

Peintures, sculptures, poteries, bijoux, bronzes et autres œuvres sont proposés aux regards amateurs et professionnels. Chacun trouvera à s'émerveiller !
A la Bergerie, 1 rue d'Arqueuil, de 10h00 à 18h00.
Contact : 01.60.63.06.48

Dimanche 6 avril :



Festival « Tintinnabule » : Chansons pour l'enfance.
Au Conservatoire à 16h00. Tarif unique 5 euros.
Réservations : 01.60.60.13.82
Contacts : 01.64.41.73.36
ou : conservatoire@nandy.fr

Vendredi 11 avril :
Spectacle « La Ferme de Tiligolo », organisé pour les enfants de la Crèche à la Bergerie à partir de 9h30.
Contact : 01.60.63.95.29

Vendredi 11 avril :



Spectacle de contes « Soldats marrons » par Mimi Barthélémy, proposé par la Bibliothèque dans le cadre de la « Semaine de l'Outre Mer » (4-13 avril). Au Conservatoire de musique Espace Montand, rue des 18 sous, à 20h30. Entrée gratuite, tout public dès 8 ans.
Contact : 01.60.63.36.23
ou : conservatoire@nandy.fr

Dimanche 13 avril :



Concours de pêche organisé par l'Amicale de Pêche Nandéenne, à l'étang du Balory, de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30.
Contact : 01.69.52.21.50
ou : 06.86.08.67.41

Dimanche 20 avril :
Dimanche Badminton organisé par l'ASN Badminton au gymnase Espace Montand, rue des 18 sous, de 13h00 à 18h00.
Contact : 06.80.55.91.12

Dimanche 27 avril :
Concours de pêche « à l'américaine », organisé par l'Amicale de Pêche Nandéenne à l'étang du Balory, de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30.
Contact : 06.86.08.67.41

Mai

Jeudi 1^{er} mai :
« Challenge Michel Rougé ». Tournoi de foot débutants et poussins, organisé par le Football Club de Nandy au stade Michel Rougé.
Contact : 01.64.41.13.96
Mél. : garaud.gilbert@aliceadsl.fr

Jeudi 1^{er} mai :



9^{ème} Marathon de Sénart. Départ de Tigery à 9h00. Passage de la caravane sur Nandy à 9h00
Plus d'infos sur www.marathon-senart.com
Contact : 01.64.13.18.49
Mél. : marathon@san-senart.fr



Samedi 3 mai :
Bourse aux plantes, organisée par la Ville et Nandy Sénart Animation (NSA), à la Maison de la Nature et de la

Pêche, de 11h00 à 18h00. Echanges et ventes de plantes, boutures et graines, conseils, ateliers, restauration sur place. Inscription gratuite.
Contact : 01.64.19.29.29

Jeudi 8 mai :
Cérémonie de commémoration de la fin officielle de la seconde guerre mondiale, au monument aux morts, place de la Mairie. Horaire en attente de confirmation.
Contact : 01.64.19.29.12

Jeudi 8 mai :
Tournoi de foot poussins « Challenge Alexandre Decorbez », organisé par le Football Club de Nandy au stade Michel Rougé.
Contact : 01.64.41.13.96
Mél. : garaud.gilbert@aliceadsl.fr

Samedi 10 mai :
Récital de guitare de Florian Larousse au Conservatoire à 20h30. Entrée gratuite - Tout public.
Contact : 01.64.41.73.36
Mél. : conservatoire@nandy.fr

Mercredi 14 mai :



Atelier grand public « Cet insecte : l'abeille », animation proposée par la MNE La Futaie à la Maison de la Nature et de la Pêche de Nandy, place de l'Etang, de 14h00 à 16h00. Gratuit sur réservation.
Contact : 01.64.19.29.22

Samedi 17 mai :
« 4^{ème} dictée de Sénart », organisée par l'association « Savigny-Sénart-Scrabble ». Ouverte à tous (à partir du CM1). A 15h00, à l'IUT de Sénart, à Lieusaint. Accueil des participants à 14h00.
Contact : M^{me} Derosne au 01.64.88.71.31
Mél. : mcderosne@yahoo.fr

Samedi 17 mai :
« 1.2.3. histoires pour les grandes oreilles » (4/7 ans), à 16h00, à la Bibliothèque, 1 rue Neuve. Entrée gratuite.
Contact : 01.60.63.36.23
Mél. : bibliotheque@nandy.fr

Dimanche 18 mai :
Le Moto Club « Les Nandynamites » organise son 10^{ème} rallye. Départ de Provins (77), arrivée à la Bergerie vers 12h00 pour un repas. 2^{ème} parcours l'après-midi : départ vers 14h00, retour vers 18h00, et remise de prix.
Contact : 06.08.71.02.52

Dimanche 18 mai :
Brocante « vide grenier » organisée par le CALC, dans les rues du Bourg, de 8h00 à 18h30.
Contact : 01.64.10.90.98

Samedi 24 mai :
Grande braderie de livres, atelier de calligraphie, exposition... « Livres en fête » sur le thème « au petit bonheur », organisé par le comité du Secours Populaire Français de Savigny-Nandy, de 10h00 à 14h00 aux Saules de Savigny-le-Temple.
Contact : 01.60.63.81.69

Mardi 27 mai :



Fête des Voisins à partir de 19 h00 devant vos immeubles, maisons, et sur les places publiques.
Contact : 01.64.19.29.29

Dimanche 18 mai :
« Caravane des contes » de Jacques Bourgarel à 17h00 à l'Espace Atout âge. Entrée gratuite - Public familial dès 6 ans.
Contact : 01.60.63.62.93

Du vendredi 23 au lundi 26 mai :



Exposition « Au Fil de l'eau »
Le Chevalet vous propose cette année de vous évader au fil de

leurs œuvres en suivant les méandres de la Seine. Les artistes ont su capter la lumière et les reflets pour transmettre à la toile, à travers leurs pinceaux, toute la musique de l'eau. Venez flâner le long des quais où sont amarrées les péniches en rangs serrés et rencontrer les peintres pour partager un joli moment de poésie.

Exposition organisée par l'association « Le Chevalet » à la Bergerie. Vendredi de 15h00 à 16h00, samedi et dimanche de 14h00 à 19h00 et lundi de 14h00 à 18h00. Entrée gratuite - Tout public.
Contact : 01.60.63.39.55
Mél. : Nadinerentz@aol.com

Vendredi 30 mai :
Concert autour du compositeur Jean-Sébastien Bach, à 20h30 au Conservatoire, Espace Montand, rue des 18 sous. Concert gratuit - Tout public.
Contact : 01.64.41.73.36

Du samedi 31 mai au samedi 21 juin :



Exposition « Art en arbres » proposée à la Bibliothèque par l'association l'Alliance des arts. Une présentation de « bonsaï » est également prévue du 31 mai au 7 juin. Aux heures d'ouverture de la bibliothèque. Accès libre - Tout public.
Contact : 01.60.63.36.23
Mél. : alliance.des.arts@dub-internet.fr



Brevet +

L'espace atout âge propose aux 3^{ème} qui

préparent leur brevet, des séances de révision pendant les vacances d'avril. Renseignements sur place, rue du Stade, au 01.60.63.62.93 ou par **Mél. :** atoutage@nandy.fr



Opération Sac Ados

Inventez vos vacances !
Vous avez entre 16 et 25 ans et vous souhaitez partir en vacances, en France ou en Europe, seul(e) ou à plusieurs, mais en autonome ?
L'Espace Atout âge vous propose un accompagnement méthodologique et financier pour votre « projet vacances en autonomie ».

Renseignements : 01.60.63.62.93



Plaisir de jouer, plaisir d'échanger

Tous les jeudis, de 15h00 à 17h30, hors vacances scolaires, au sein des locaux du Centre de Loisirs maternel, « Plaisir de jouer, plaisir d'échanger » invite les enfants (de la naissance à 4 ans), et leurs parents, à venir jouer et échanger avec d'autres adultes (parents et

professionnels), autour de la petite enfance. Ce lieu de socialisation permet également aux tout-petits d'apprendre à jouer ensemble et à se séparer progressivement des adultes. Une structure de motricité les attend aussi pour grimper, glisser et se cacher !

Renseignements :
Claudie Ormeaux
Tél. : 01.60.63.62.93 - **Mél. :** atoutage@nandy.fr, et à l'Espace Atout âge, rue du Stade.

Et pour votre temps libre, pourquoi pas...



Les Ateliers du jeudi...
Ils vous accueillent les mardis et jeudis, à partir de 14h30. Découvrez ici tous les secrets des travaux manuels : gravure sur verre, peinture sur soie, point compté, mosaïque, collages de serviettes...

Sans compter les sorties qui accompagnent vos travaux (visites de verreries d'art, des Emaux de Briard...), et l'accueil convivial que vous réserve l'équipe dynamique de l'association !
Contact : Françoise Constant au 01.64.41.84.58.

Le Club de l'amitié des aînés de Nandy...

Le Club vous propose de nombreuses activités tout au long de l'année. Ouvert aux pré-retraités, retraités, et à leur conjoint(e) sans condition d'âge ni de retraite, le club se retrouve tous les vendredis à la Maison des associations, promenade du Bourg, de 14h45 à 18h00. Jeux, goûter, repas à thème selon l'époque, sorties culturelles ou de divertissement, le Club propose même un voyage à l'étranger chaque année.

Sa section « marche » se retrouve tous les jeudis matins à 9h00. Le club participe aussi à vos dépenses de piscine et d'aquagym...
Plus d'informations sur le site : <http://clubdesainesdenandy.com>

Prochains Rendez-vous :
• **4 avril :** loto publicitaire à la Maison des associations.
• **8 juin :** thé dansant à la Bergerie.
Contact : Roger Moysan - **Tél. :** 01.64.10.94.29

Marché d'art et d'artisanat d'art de Nandy

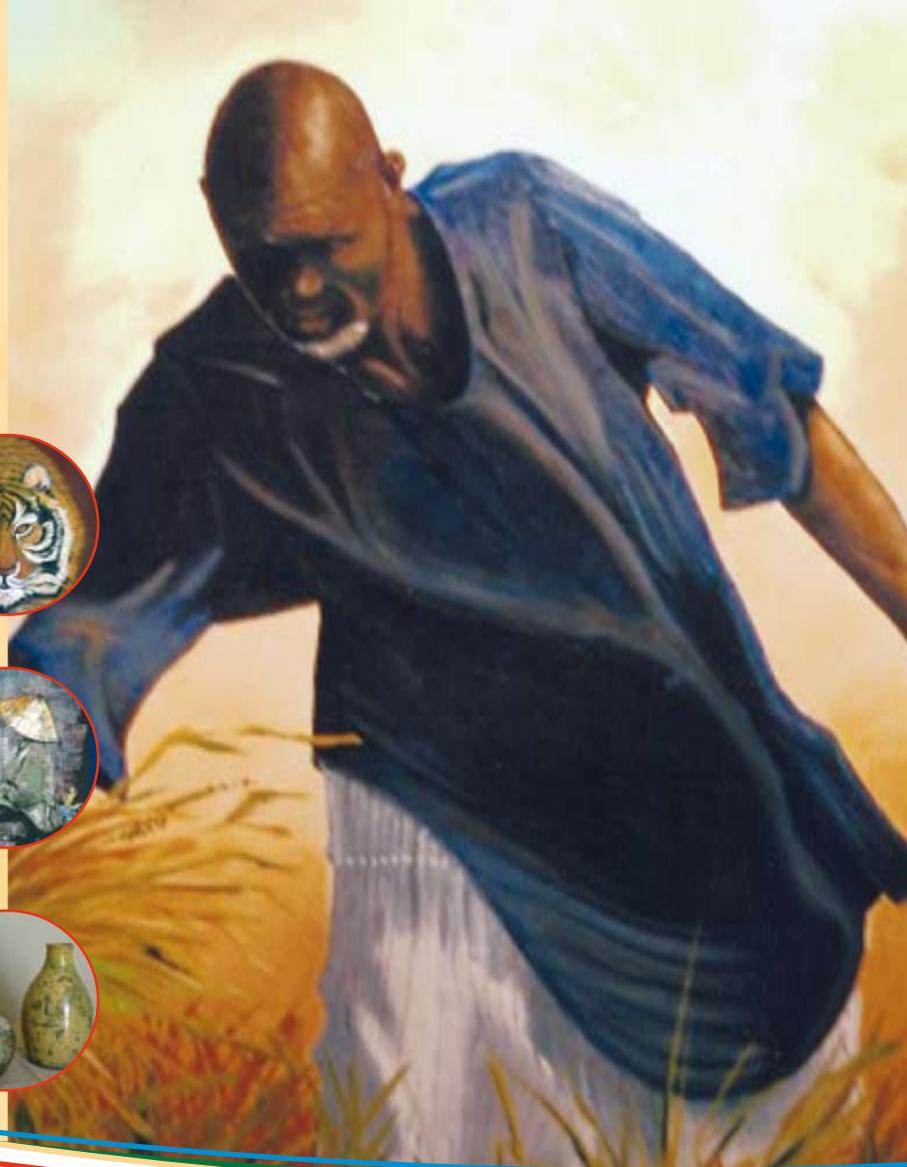
5 et 6 avril 2008

à la Bergerie
de 10h00 à 18h00

- Peintures, sculptures, céramiques, objets artisanaux et de décoration, bijoux originaux...
- Des artistes de talent présents tout le week-end pour vous faire découvrir et partager leur passion.

Une manifestation organisée par
l'association « Alliance des Arts »,
avec le concours
de la mairie de Nandy.

Entrée libre



2^{ème} Bourse aux plantes

Samedi 3 mai 2008

de 11h00 à 18h00

Maison de la Nature et de la Pêche
Place de l'étang

Echangez, vendez ou achetez

Sur le même principe que les vide-greniers, troquez ou vendez vos plantes, graines et boutures...

Faites-le plein de conseils !

Des professionnels à votre disposition tout au long de la journée répondent à toutes vos questions et vous conseillent dans vos projets botaniques et jardiniers...

Inscription gratuite
Restauration sur place

Journée organisée par la Ville en collaboration avec NSA
Contact : 01.64.19.29.29

